

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 février 2014

---

**OBJECTIFS RÉGIONAUX DE DÉPENSES D'ASSURANCE MALADIE - (N° 13)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 3

présenté par

M. Door, M. Martin-Lalande, M. Carrez, M. Jacquat, M. Perrut et Mme Poletti

-----

**ARTICLE 2**

À la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« aux objectifs régionaux de dépenses d'assurance maladie »

les mots :

« au Fonds d'intervention régional ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose que le rapport annexé au projet de loi de financement de la sécurité sociale décrive non seulement l'objectif national de dépenses d'assurance maladie pour les quatre années à venir mais également sa part consacrée au Fonds d'intervention régional.